

VILLE DE BATHURST
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2020

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télééc./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télééc./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal City of Bathurst / Ville de Bathurst,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés City of Bathurst / Ville de Bathurst (« la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2020, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants City of Bathurst / Ville de Bathurst conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Associés - Partners:

* André J. Doucet, CPA, CGA
* Denis St-Pierre, FCPA, FCGA
* Gilles Deveau, CPA, CA
Myliane Haché St-Pierre, CPA, CGA

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR Canada Inc. / An Independent Member Firm of EPR Canada Group Inc.

* *Dénote corporation professionnelle / Denotes Professional Corporation*

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
15 avril 2021

VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

3

	Budget Non-audité (note 19)	2020 Actuel	2019 Actuel
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	19 153 436 \$	19 153 440 \$	18 723 201 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	974 296	1 084 936	1 041 533
Ventes de services, amendes et autres frais	1 656 898	955 221	1 463 062
Subventions sans condition	3 624 702	3 712 989	3 597 091
Autres transferts gouvernementaux	2 517 773	2 406 127	819 823
Frais et usagers - Eau et égouts	6 590 548	6 567 981	5 454 296
Intérêts	70 000	72 865	89 404
Gain sur disposition d'actifs	-	33 385	8 391
	34 587 653	33 986 944	31 196 801
DÉPENSES			
Services d'administration générale	4 226 249	3 333 399	4 244 930
Services de protection	8 637 654	8 401 918	8 528 683
Services de transport	7 091 804	6 437 597	6 678 392
Services d'hygiène	364 212	393 407	351 616
Services de développement économique	1 111 495	866 103	672 273
Services récréatifs et culturels	4 106 289	3 803 799	4 284 139
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	7 026 830	7 428 235	7 560 117
	32 564 533	30 664 458	32 320 150
Surplus (Déficit) pour l'année (note 16)	2 023 120 \$	3 322 486	(1 123 349)
Excédent accumulé au début de l'année		65 005 306	66 128 655
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		68 327 792 \$	65 005 306 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 562 017 \$	- \$
Débiteurs		
Général (note 4)	2 077 191	1 983 946
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	324 127	489 878
Emprunts à recevoir	600 774	645 957
	4 564 109	3 119 781
PASSIFS		
Découvert bancaire (note 3)	-	1 868 284
Créditeurs et frais courus	1 854 401	3 027 543
Revenus différés (note 6)	854 050	928 877
Dette à long terme (note 7)	29 177 376	29 508 105
Passif pour congés de maladie cumulés (note 8)	390 904	360 850
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 9)	3 107 108	3 447 746
	35 383 839	39 141 405
DETTE NETTE	(30 819 730)	(36 021 624)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 14)	144 579 452	141 273 524
Amortissement cumulé	46 376 530	41 324 032
	98 202 922	99 949 492
Stock de fournitures	428 684	416 451
Frais payés d'avance	515 916	660 987
	99 147 522	101 026 930
EXCÉDENT ACCUMULÉ	68 327 792 \$	65 005 306 \$

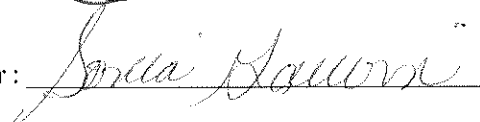
Éventualités (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :



Trésorier :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

5

	2020	2019
Excédent pour l'année	3 322 486 \$	(1 123 349) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 305 928)	(4 173 586)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	33 385	8 391
Amortissement des immobilisations corporelles	5 052 498	4 875 997
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(33 385)	(8 391)
	5 069 056	(420 938)
Acquisition de stocks de fournitures	(428 684)	(416 451)
Acquisition de frais payés d'avance	(515 916)	(660 987)
Consommation des stocks de fournitures	416 451	492 137
Utilisation des frais payés d'avance	660 987	612 236
	132 838	26 935
(Augmentation) / Diminution de la dette nette	5 201 894	(394 003)
Dette nette au début de l'exercice	(36 021 624)	(35 627 621)
Dette nette à la fin de l'exercice	(30 819 730) \$	(36 021 624) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

6

	2020	2019
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	3 322 486 \$	(1 123 349) \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(33 385)	(8 391)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 052 498	4 875 998
Débiteur - Général	(93 245)	(535 813)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	165 751	(105 192)
Emprunts à recevoir	45 182	52 390
Créditeurs et frais courus	(1 173 142)	962 674
Revenus différés	(74 827)	(20 600)
Congé de maladie courus	30 054	19 728
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(340 638)	236 620
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	132 838	26 936
Changements dans les fonds de réserve	(294 559)	(126 573)
	6 739 013	4 254 428
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 305 928)	(4 173 586)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	33 385	8 391
	(3 272 543)	(4 165 195)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	3 826 000	9 310 000
Remboursement de la dette à long terme	(4 156 729)	(8 691 719)
	(330 729)	618 281
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 135 741	707 514
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	(2 831 014)	(3 538 528)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	304 727 \$	(2 831 014) \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du découvert bancaire.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La municipalité a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1966 et a accédé au statut de Ville le 2 juin 1965 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : "Nous, en tant que Conseil municipal en association avec les employé(e)s, dépenserons nos énergies au bien-être et aux besoins de notre communauté. Nous assurerons des services de qualité de façon respectueuse, coordonnée, efficace et financièrement responsable".

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 16 décembre 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 13 janvier 2020.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, de créiteurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	8-30 années
Bâtiments	15-70 années
Véhicules	10-15 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Équipement lourd	15-25 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5-10 années
Meubles	15-25 années
Revêtement de route	10-80 années
Éclairage et feux de circulation	15-60 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	40-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2020	2019
Encaisse - affectée	1 257 290 \$	962 730 \$
Encaisse - non affectée	304 727	(2 831 014)
	1 562 017 \$	(1 868 284) \$

4. RECEVABLES - GÉNÉRAL

	2020	2019
Fonds de fonctionnement général	743 769 \$	735 906 \$
Fonds de services d'eau et d'égouts	1 333 422	1 248 040
	2 077 191 \$	1 983 946 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2020	2019
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	324 127 \$	489 878 \$

6. REVENUS DIFFÉRÉS

	2020	2019
Divers - Matériel dangereux	89 306 \$	101 163 \$
Certificats cadeaux	375	375
Améliorations locatives à long terme	600 774	645 956
Améliorations locatives prépayées	163 595	181 383
	854 050 \$	928 877 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débentures :		
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020	- \$	137 000 \$
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021	565 000	852 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022	341 000	504 000
Série de 1,23 % à 3,70 %, échéant en 2023	385 000	506 000
Série de 1,20 % à 2,50 %, échéant en 2029	1 757 000	2 090 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	1 111 000	1 312 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	1 438 000	1 664 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	2 276 000	2 670 000
Série de 2,05 % à 2,85 %, échéant en 2029	1 434 000	1 583 000
Série de 1,95 % à 2,45 %, échéant en 2029	606 000	674 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	1 577 000	-
Série de 0,50 % à 1,80 %, échéant en 2030	1 619 000	-
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020	-	444 000
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021	918 000	1 161 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2022	932 000	1 049 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033	3 182 000	3 378 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en 2034	1 143 000	1 235 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	488 000	575 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	540 000	611 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	1 057 000	1 173 000
Série de 2,05 % à 3,35 %, échéant en 2039	1 163 000	1 273 000
Série de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039	5 304 000	5 780 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	610 000	-
Série de 0,50 % à 1,10 %, échéant en 2025	20 000	-
	28 466 000	28 671 000

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2020	2019
Sous-total	28 466 000	28 671 000
Province du Nouveau-Brunswick: Prêt à terme de SCHL, pour une durée de 15 ans, remboursable par versements annuels de 160 468 \$, incluant les intérêts au taux de 4,15 %, échéant en mai 2025.	711 376	837 105
	29 177 376 \$	29 508 105 \$

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2021	4 958 000 \$	(936 000 \$ à être refinancé en 2021)
2022	3 518 000 \$	
2023	3 293 000 \$	
2024	3 803 000 \$	
2025	2 307 000 \$	

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme.

2011 Émission de 3 367 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 269 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

2011 Émission de 4 988 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 667 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 12 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 12 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum variant de 1 920 à 2 016 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 142 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation de salaire annuelle est de 1,20 % à 2,75 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,20 %;
- l'âge de la retraite est de 58 ans; et
- l'estimation de l'utilisation nette de plus du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé est payé au complet au 31 décembre 2014.

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la direction de la municipalité sont admissibles à ces avantages après cinq années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à une demi-semaine de salaire normal pour chaque tranche de cinq années d'emploi continu. Les employés syndiqués de la municipalité deviennent admissibles à ce salaire après 8 années de service à temps plein consécutives. Les employés admissibles ont droit à 280 \$ de salaire normal pour chaque tranche de 8 années d'emploi continu. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année 2020, 109 104 \$ ont été déboursés (109 909 \$ en 2019) en récompenses pour longs états de service.

Régime de retraite à cotisations définies

La municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Le régime de retraite des employés est un régime d'achats d'argent. Les employés contribuent un montant variant de 8 % à 9 % de leur salaire et la Municipalité contribue le même montant. À la retraite, la combinaison des employés et la part de l'employeur, ainsi que l'intérêt gagné, est utilisé pour fournir à l'employé une pension. Les employés peuvent verser des contributions supplémentaires au régime de retraite de la municipalité. Ces contributions sont en excès du 9 % initial du salaire régulier de l'employé et ne sont pas compensées par la municipalité. Le régime de pension du Canada est distinct du régime de retraite de la municipalité. Les employés et la municipalité doivent contribuer au régime de pension du Canada tel que prescrit par la loi. Au cours de l'année 2020, la municipalité a contribué 1 022 133 \$ (958 992 \$ en 2019) au régime de retraite.

10. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2020, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission de Services régionaux Chaleur totalisant 3 026 975 \$ au 31 décembre 2020.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission du Centre Aquatique de Bathurst au 31 décembre 2020.

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 1,99 % pour les deux fonds. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 11-0049	93 000 \$	Garantie
D.C. No. 18-0047	65 000	
D.C. No. 18-0065	66 000	
D.C. No. 19-0012	935 000	
D.C. No. 19-0083	250 000	
D.C. No. 20-0006	125 000	
D.C. No. 20-0003	766 000	
D.C. No. 20-0014	813 000	

3 113 000

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Capital des services d'eau et d'égout :

D.C. No. 15-0053	193 000	
D.C. No. 15-0053	386 000	Financement temporaire
D.C. No. 18-0047	640 000	
D.C. No. 19-0012	330 000	
D.C. No. 19-0053	2 550 000	Financement temporaire
D.C. No. 20-0006	176 000	
D.C. No. 20-0003	665 000	

4 940 000

8 053 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2020, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

12. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2020	2019
2018 Déficit	(293 954) \$	(391 938) \$
2019 Déficit	(721 775)	(721 775)
2020 Déficit	(380 164)	-
	(1 395 893) \$	(1 113 713) \$

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Véhicules	Machinerie et équipement	Infrastructure		Total 2020	Total 2019
						Routes et rues	Eau et égouts		
Coût :									
Solde d'ouverture	3 122 887 \$	6 162 948 \$	42 059 070 \$	7 439 084 \$	3 774 556 \$	29 945 639 \$	48 769 340 \$	141 273 524 \$	137 099 938 \$
Ajouts : Additions	49 232	116 487	386 220	64 430	1 611 276	753 707	324 576	3 305 928	11 272 224
Moins : Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 098 638)
Solde de fermeture	3 172 119	6 279 435	42 445 290	7 503 514	5 385 832	30 699 346	49 093 916	144 579 452	141 273 524
Amortissement accumulé :									
Solde d'ouverture	-	1 867 098	18 275 343	3 361 360	1 275 124	10 336 508	6 210 599	41 324 032	36 448 035
Ajouts : Additions	-	316 482	1 896 737	513 286	210 330	1 375 574	742 089	5 052 498	4 875 997
Solde de fermeture	-	2 183 580	20 172 080	3 874 646	1 483 454	11 710 082	6 952 688	46 376 530	41 324 032
Valeur nette des immobilisations corporelles	3 172 119 \$	4 095 855 \$	22 273 210 \$	3 628 868 \$	3 902 378 \$	18 989 264 \$	42 141 228 \$	98 202 922 \$	99 949 492 \$
Composé de :									
Fonds général	3 172 119 \$	4 095 855 \$	22 273 210 \$	3 628 868 \$	3 902 378 \$	18 989 264 \$	- \$	56 061 694 \$	57 390 751 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	42 141 228	42 141 228	42 558 741
	3 172 119 \$	4 095 855 \$	22 273 210 \$	3 628 868 \$	3 902 378 \$	18 989 264 \$	42 141 228 \$	98 202 922 \$	99 949 492 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale				Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2020		2019	
	Protection	Transport							Consolidés	Consolidés		
REVENUS												
Mandat d'impôts fonciers	5 290 527 \$	6 780 066 \$	3 620 285 \$	269 043 \$	759 191 \$	2 454 328 \$	-	\$	19 153 440	\$18 723 201	\$	
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	904 874	180 062	-	-	-	-	-	1 084 936	1 041 533		
Vente de services, amendes et autres frais	-	183 944	-	2 850	210 042	558 385	-	-	955 221	1 463 062		
Subvention sans condition	1 025 597	1 314 349	701 810	52 155	143 295	475 783	-	-	3 712 989	3 597 091		
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	1 586 304	819 823		2 406 127	819 823		
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	6 567 981		6 567 981	5 454 296		
Intérêts	-	-	-	-	-	-	72 865		72 865	89 404		
Gain sur disposition d'actifs	33 385	-	-	-	-	-	-		33 385	8 391		
	6 349 509	9 183 233	4 502 157	324 048	1 092 528	5 074 800	7 460 669		33 986 944	31 196 801		
DÉPENSES												
Salaires et bénéfices	1 940 273	7 000 968	2 018 447	154 436	44 093	1 546 705	1 945 746		14 650 668	15 895 540		
Biens et services	1 048 809	1 271 336	2 412 120	238 971	671 038	1 485 986	2 983 101		10 111 361	10 559 609		
Amortissement	14 447	129 614	2 007 030	-	150 972	771 108	1 979 327		5 052 498	4 875 998		
Intérêts	329 870	-	-	-	-	-	520 061		849 931	989 003		
	3 333 399	8 401 918	6 437 597	393 407	866 103	3 803 799	7 428 235		30 664 458	32 320 150		
Excédent (déficit) pour l'année	3 016 110 \$	781 315 \$	(1 935 440) \$	(69 359) \$	226 425 \$	1 271 001 \$	32 434 \$		3 322 486 \$	(1 123 349) \$		

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2020	5 153 359 \$	(1 875 221) \$	1 192 050 \$	(1 159 504) \$	8 905 \$	3 011 \$	79 \$	(193) \$	3 322 486 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	(615 800)	-	(97 985)	-	-	-	-	-	(713 785)
Transferts entre fonds :									
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	(550 000)	-	-	-	550 000	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(46 500)	-	-	-	-	46 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(2 079 000)	2 079 000	(2 077 729)	2 077 729	-	-	-	-	(17 688)
Paiement sur location-acquisition	(17 688)	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	33 385	-	-	-	-	-	-	-	33 385
Provision pour congés de maladie courus	30 054	-	-	-	-	-	-	-	30 054
Dépense d'amortissement	-	3 073 171	-	1 979 327	-	-	-	-	5 052 498
Transfert des coûts pour Covid-19	(150 000)	-	150 000	-	-	-	-	-	-
Coût de l'eau	(500 000)	-	500 000	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actifs	(33 385)	-	-	-	-	-	-	-	(33 385)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2020	(3 882 434)	5 152 171	(1 572 214)	4 057 056	550 000	-	-	46 500	4 351 079

Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2020	1 270 925 \$	3 276 950 \$	(380 164) \$	2 897 552 \$	558 905 \$	3 011 \$	79 \$	46 307 \$	7 673 565 \$
---	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------------	-----------------	--------------	------------------	---------------------

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2019 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
ACTIFS					
Encaisse	532 439 \$	109 876 \$	4 770 \$	610 205 \$	1 257 290 \$
À recevoir du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	550 800	59 407	(198)	(69 328)	540 681
	1 083 239 \$	169 283 \$	4 572 \$	540 877 \$	1 797 971 \$
Excédent accumulé	1 083 239 \$	169 283 \$	4 572 \$	540 877 \$	1 797 971 \$
REVENUS					
Transferts des fonds de fonctionnement et d'eau et d'égouts	550 000 \$	- \$	- \$	46 500 \$	596 500 \$
Intérêts	8 905	3 011	79	8 628	20 623
Vente de terrain	-	-	-	-	6 740
	558 905	3 011	79	55 128	617 123
DÉPENSES					
Achat d'équipements	-	-	-	8 821	8 821
	-	-	-	8 821	8 821
Excédent pour l'année	558 905 \$	3 011 \$	79 \$	46 307 \$	608 302 \$

	Montant du principal	Taux d'intérêt
Détails de l'encaisse		
Compte courant	532 439 \$	Variable
Compte courant	109 876 \$	Variable
Compte courant	4 770 \$	Variable
Compte courant	610 205 \$	Variable

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par la conseillère K. Lanteigne que 550 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par la conseillère P. Anderson que 17 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller L. Stever, appuyé par le conseiller M. Willett que 6 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par la conseillère K. Chamberlain, appuyé par le conseiller R. Hondas que 10 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

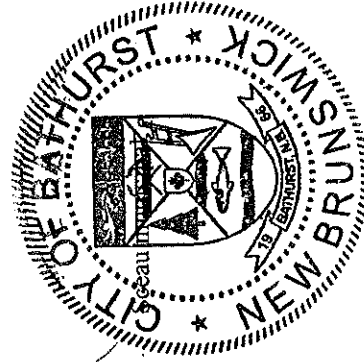
Proposé par le conseiller M. Willett, appuyé par le conseiller L. Stever que 13 500 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

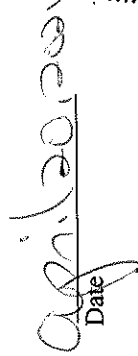
Proposé par la conseillère K. Lanteigne, appuyé par la conseillère P. Anderson que 8 458 \$ plus taxes sera payé du fonds de réserve capital eau et égouts pour l'achat d'une nouvelle pompe.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à des réunions du Conseil tenues le 19 octobre et le 14 décembre 2020.



Wanda St-Laurent
Greffière municipale,
Ville de Bathurst




Date

VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	1 141 553 \$	-
Montants financés dans les années antérieures	-	(1 141 553)	-
	\$ -	\$ -	\$ -

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement			Entités contrôlées	Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts	Immobilisations				
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	19 153 436 \$	-	\$	-	\$	-	19 153 436 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	974 296	-	-	-	-	-	974 296
Vente de services, amendes et autres frais	1 656 898	-	-	-	-	-	1 656 898
Subvention sans condition	3 624 702	-	-	-	-	-	3 624 702
Autres transferts gouvernementaux	500 000	-	-	-	2 017 773	-	2 517 773
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	7 090 548	-	-	(500 000)	-	6 590 548
Intérêts	-	70 000	-	-	-	-	70 000
	25 909 332	7 160 548	-	-	1 517 773	-	34 587 653
DÉPENSES							
Services d'administration générale	4 409 184	-	14 447	-	(615 800)	-	3 807 831
Services de protection	9 008 040	-	129 614	-	(500 000)	-	8 637 654
Services de transport	5 084 774	-	2 007 030	-	-	-	7 091 804
Services d'hygiène	364 212	-	-	-	-	-	364 212
Services de développement économique	960 523	-	150 972	-	-	-	1 111 495
Services récréatifs et culturels	3 335 181	-	771 108	-	-	-	4 106 289
Frais de service de la dette :							
Remboursement de la dette à long terme	2 329 000	1 968 560	-	-	(4 297 560)	-	-
Intérêts	418 418	564 882	-	-	-	-	983 300
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	46 500	-	-	-	(46 500)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	4 580 606	1 979 327	-	(97 985)	-	6 461 948
	25 909 332	7 160 548	5 052 498	-	(5 511 345)	(46 500)	32 564 533
Excédent (déficit)	-	\$	\$ (5 052 498)	\$	7 029 118	\$ 46 500	2 023 120 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2020 Actuel	2019 Actuel
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Parcs	805 436 \$	904 874 \$	860 597 \$
Entretien des rues	168 860	180 062	180 936
	974 296 \$	1 084 936 \$	1 041 533 \$

VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Stationnement	102 300 \$	81 290 \$	112 706 \$
Centre civique	822 700	351 106	602 866
Autres services récréatifs et culturels	294 000	122 701	128 410
Plage Youghall	1 500	-	1 336
Pointe Daly	17 000	6 537	17 058
Élimination des déchets	1 760	2 850	2 800
Transport	4 700	-	-
Licences et permis	5 500	2 935	5 680
Inspection des bâtiments	118 350	88 607	129 840
Système d'alarme	20 000	11 112	-
Autres locations	94 300	157 251	240 836
Divers	80 550	78 041	125 294
Recouvrement de dette	94 238	52 791	96 236
	1 656 898 \$	955 221 \$	1 463 062 \$

AUTRES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX			
Paiement fédéral au lieu de recettes fiscales	500 000 \$	-	-
Aide financière pour la Covid-19	-	388 354	-
Taxe sur l'essence et autres subventions	2 017 773	2 017 773	819 823
	2 517 773 \$	2 406 127 \$	819 823 \$

FRAIS ET USAGERS - EAU ET ÉGOUTS			
Ventes de services d'eau et d'égouts	6 367 846 \$	6 379 217 \$	5 283 519 \$
Raccordement et services	42 702	66 357	45 301
Frais de devanture pour améliorations locales	180 000	122 407	125 476
	6 590 548 \$	6 567 981 \$	5 454 296 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2020 Actuel	2019 Actuel
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	70 765 \$	58 274 \$	70 926 \$
Conseillers	197 000	173 563	183 678
Autres	88 300	88 300	88 300
Amortissement	14 447	14 447	14 447
	370 512	334 584	357 351
Administration			
Administrateur	160 104	135 305	310 908
Secrétaire	189 833	157 042	172 758
Relations humaines	558 336	505 449	547 394
Immeuble à bureaux	83 500	83 500	83 500
Avocat	39 460	-	40 967
Agent légal	119 269	148 330	114 802
Agent de communication	171 872	134 465	151 962
	1 322 374	1 164 091	1 422 291
Gestion financière			
Administration	183 296	182 243	178 352
Comptabilité	229 999	216 463	158 194
Vérification externe	14 000	24 508	18 250
Services des achats	126 700	129 921	97 098
Autres	503 440	474 523	482 189
	1 057 435	1 027 658	934 083
Autres services d'administration générale			
Relations civiques	5 000	645	5 703
Assurance responsabilité	184 000	142 448	113 864
Rabais sur taxe commerciale	58 803	58 803	172 480
Subventions aux organisations	35 000	31 696	33 849
Divers	52 000	1 760	32 997
Frais d'évaluation	209 339	209 339	358 893
	544 142	444 691	563 530
Services financiers - Frais de service de la dette			
Intérêts sur emprunt à court terme	60 000	32 860	55 799
Intérêts sur la dette à long terme	418 418	329 870	373 545
Escomptes sur débentures	14 368	20 916	20 171
Frais bancaires	50 000	44 365	28 989
Autres	15 000	4 538	11 222
Mauvaises créances	9 000	29 828	4 938
	566 786	462 377	494 664

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2020 Actuel	2019 Actuel
Virement aux autres fonds pour évaluation d'amélioration locale	65 000	64 992	64 992
Virement au fonds général de capital	-	59 884	132 237
	65 000	124 876	197 229
Congés de maladie et allocation de retraite	300 000	(224 878)	275 782
	4 226 249 \$	3 333 399 \$	4 244 930 \$

SERVICES DE PROTECTION

Service de police			
Administration	642 834 \$	625 611 \$	638 664 \$
Enquêtes	527 300	384 025	942 306
Section en uniforme	1 973 792	2 207 195	2 264 458
Détention provisoire	48 870	40 608	51 361
Identification	123 740	111 081	39 520
Circulation	205 992	218 839	170 259
Service de lutte contre la criminalité	114 230	-	32 256
Loi sur le contrôle des stupéfiants	245 626	232 632	144 755
Formation	81 000	68 216	74 977
Véhicules	134 916	121 764	131 320
Amortissement	91 968	91 968	65 871
	4 190 268	4 101 939	4 555 747
Protection contre les incendies			
Administration	304 160	317 511	328 300
Brigade de pompier	1 765 867	1 687 383	1 593 890
Poste et bâtiment	96 207	102 909	101 155
Matériel de lutte contre les incendies	146 662	139 293	138 066
Sous-station	489 000	489 000	489 000
Formation	6 000	205	1 681
Amortissement	37 646	37 646	25 632
	2 845 542	2 773 947	2 677 724
Mesures d'urgence			
Répartiteur	1 255 980	1 068 656	1 037 770
Dépenses Covid-19	-	128 716	-
	1 255 980	1 197 372	1 037 770

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2020 Actuel	2019 Actuel
Autres			
Inspection de bâtiment	233 152	215 936	154 966
Réglementation des animaux	112 712	112 724	102 476
	345 864	328 660	257 442
	8 637 654 \$	8 401 918 \$	8 528 683 \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Service de transport en commun			
Gestion d'administration et d'entretien	718 618 \$	677 715 \$	576 281 \$
Entretien d'équipement général	937 021	872 131	823 849
Édifices publiques	484 733	560 414	595 907
Planification	161 077	146 217	179 669
Inventaire	119 064	117 400	111 571
Amortissement	628 529	628 529	660 822
	3 049 042	3 002 406	2 948 099
Chemins et routes			
Revêtement des routes	638 286	537 978	510 857
Trottoirs	33 997	20 461	6 040
Fossés de drainage	73 141	75 845	71 662
Égouts pluviaux	98 158	57 201	145 619
Entretien d'été	28 675	33 418	37 374
Enlèvement de la neige	1 128 505	760 959	995 699
Amortissement	1 345 911	1 345 911	1 280 597
	3 346 673	2 831 773	3 047 848
Éclairage des rues			
Lumières de rues	305 551	278 639	330 672
Amortissement	13 785	13 785	13 785
	319 336	292 424	344 457
Services relatifs à la circulation			
Enseignes de rues	34 175	25 060	35 814
Marquage des voies de circulation	70 000	72 995	58 295
Signalisation	135 293	126 856	109 004
Signalisation pour chemins de fer	20 000	18 755	17 193
Amortissement	18 805	18 805	18 805
	278 273	262 471	239 111

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2020 Actuel	2019 Actuel
Stationnement	98 480	48 523	98 877
	7 091 804 \$	6 437 597 \$	6 678 392 \$
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	163 403 \$	178 023 \$	158 914 \$
Dépotoirs	197 709	215 376	192 257
Enlèvement et destruction des ordures ménagères - frais de consommateur	3 100	8	445
	364 212 \$	393 407 \$	351 616 \$
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	3 000 \$	1 867 \$	1 120 \$
Administration	184 804	207 861	154 323
Développement économique (location)	260 370	216 068	213 330
Promotion touristique	131 060	117 910	10 984
Lumières décoratives	7 149	6 830	8 045
Amortissement	150 972	150 972	150 972
Développement économique	134 191	55 003	41 573
Subvention de développement	239 949	109 592	91 926
	1 111 495 \$	866 103 \$	672 273 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Récréatifs			
Administration	258 476 \$	253 870 \$	230 907 \$
Piscine	250 000	350 000	250 000
Centre civique	1 853 716	1 645 653	2 171 603
Pavillon sportif	86 775	55 938	39 916
Programmes d'été	227 075	112 478	173 609
Programmes d'hiver	42 875	6 275	34 682
Parcs et terrains de jeux	479 960	481 342	470 664
Pointe Daley	75 020	65 844	85 175
Amortissement	771 108	771 108	754 092
	4 045 005	3 742 508	4 210 648
Culturels			
Bibliothèque	61 284	61 291	73 491
	4 106 289 \$	3 803 799 \$	4 284 139 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2020 Actuel	2019 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Approvisionnement en eau			
Administration	399 322 \$	368 972 \$	583 173 \$
Purification et traitement de l'eau	304 610	388 027	281 440
Service d'approvisionnement en eau	35 800	44 314	37 917
Conduite et distribution	681 879	686 418	914 998
Force motrice et pompage	792 171	1 051 515	899 180
Facturation et perception	157 837	151 150	85 764
Traitement des données électroniques	157 500	157 500	157 500
Amortissement	1 062 113	1 062 113	1 005 973
	3 591 232	3 910 009	3 965 945
Collection et évacuation des eaux usées			
Administration	365 512	343 859	326 081
Entretien d'équipement	219 560	175 790	223 450
Service de collecte des eaux usées	140 533	169 967	125 783
Station de relèvement	419 470	546 092	481 904
Épuration	632 912	687 907	707 546
Évacuation	81 671	87 206	90 077
Amortissement	917 214	917 214	885 002
	2 776 872	2 928 035	2 839 843
SERVICES FINANCIERS			
Services d'eau			
Intérêts sur emprunts à court terme	20 000	18 773	26 020
Intérêts sur la dette à long terme	268 779	273 147	398 294
Autres	8 000	20 516	18 587
Congés de maladie et allocation de retraite	11 738	(14 163)	15 321
	308 517	298 273	458 222
Services d'égout			
Intérêts sur emprunts à court terme	20 000	18 773	26 020
Intérêts sur la dette à long terme	296 103	246 914	217 164
Autres	22 368	40 394	37 602
Congés de maladie et allocation de retraite	11 738	(14 163)	15 321
	350 209	291 918	296 107
	7 026 830 \$	7 428 235 \$	7 560 117 \$